

tenue sous la présidence de Monsieur BABSKI, assisté(e)
de Madame JAUR et Madame CELINO, Conseillères
En présence de Madame COURTOIS, Rapporteuse publique
Madame RANWEZ, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2307209 RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Décision du préfet du Nord portant refus de délivrance d'une carte de résident

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

02) DOSSIER N° 2308720 RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Arrêté du 8 août 2023 du préfet du Nord de refus de titre de séjour

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître NAVY Sanjay
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

03) DOSSIER N° 2308790 RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO

Titre de l'affaire Arrêté du préfet du Pas-de-Calais du 17 août 2023 portant assignation à résidence pour une durée de 6 mois.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet

09 heures 30

04)	DOSSIER N° 2309341	RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO
Titre de l'affaire	Arrêté préfectoral du 20 juin 2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et faisant interdiction de retour sur le territoire Français pour une durée d'un an.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2309882	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
Titre de l'affaire	Arrêté du 9 novembre 2023 du préfet du Nord portant refus de titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français sans délai de départ volontaire, fixant le pays de destination et faisant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée de deux ans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître ZAIRI Zouheir
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	DOSSIER N° 2310416	RAPPORTEURE: Madame Cyndra CELINO
Titre de l'affaire	Décision implicite du préfet du Nord en date du 30 septembre 2023 de refus de titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître WANTOU Dominique Anny (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
07)	DOSSIER N° 2311342	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
Titre de l'affaire	Arrêté du préfet du Nord en date du 5 décembre 2023 portant refus de titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et faisant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAPORTE Sylvie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

09 heures 30

08)	DOSSIER N° 2311379	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
Titre de l'affaire	Arrêté du préfet du Nord en date du 18 août 2023 portant refus de titre de séjour, faisant obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours et faisant interdiction de retour sur le territoire français d'une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LUTRAN Valérie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	DOSSIER N° 2400168	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du Préfet du Nord en date du 3 janvier 2024 portant obligation de quitter le territoire sans délai de départ volontaire avec une interdiction de retour sur le sol français pendant une durée de deux ans.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LAID Bilel (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
10)	DOSSIER N° 2400204	RAPPORTEURE: Madame Anne JAUR
Titre de l'affaire	Décision en date du 21 décembre 2023 du Préfet du Nord portant abrogation du titre de séjour avec obligation de quitter le territoire dans un délai de trente jours.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître BABOURI A.
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS

